

ANNEXE II

Modèle le panneau destiné à signaler la (les) zone(s) de prévention.

		REGION WALLONNE Zone de prévention d'une (de) prise(s) d'eau souterraine (activités réglementées)	
Min 0,57 m			
Cadre réservé au(x) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau (facultatif)			
1. Nom(s) du (des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s) 2. Sigle(s) de la (des) société(s) 3. Numéro(s) de référence de la (des) prise(s) d'eau			
EN CAS D'ACCIDENT, PREVENIR: 1. « Nom(s) du (des) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau » : « n° de téléphone de la personne à contacter » 2. REGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION: 070/23.30.01 3. La Protection Civile: Service 100			
		Min 0,7 m	